

Plus du quart des salariés bourguignons relèvent d'une grande entreprise

Grandes entreprises, entreprises de taille intermédiaire, petites et moyennes ou microentreprises dessinent le paysage du tissu productif. Les 71 500 entreprises présentes en Bourgogne emploient 302 000 salariés en 2010.

Plus d'un salarié bourguignon sur quatre relève d'une grande entreprise, le plus souvent industrielle ou de services. La région se caractérise surtout par une forte présence des entreprises de taille intermédiaire, principalement tournées vers le commerce et l'industrie. Les petites et moyennes entreprises, et plus encore les microentreprises, exercent leur activité dans une plus grande variété de secteurs : industrie, construction, commerce.

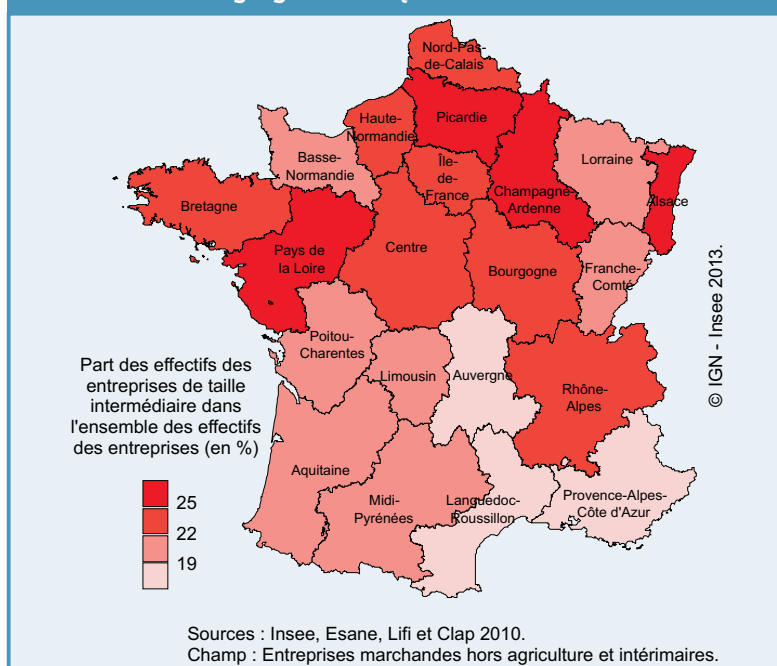
En Bourgogne, 71 500 entreprises du secteur marchand hors agriculture sont implantées dans la région en 2010 et y emploient 302 000 salariés.

Effectifs salariés, chiffre d'affaire, bilan et autonomie de décision, autant de critères qui permettent de dépasser l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche écono-

mique. Désormais les entreprises sont classées en quatre catégories (cf définitions) : les **grandes entreprises**, comme la SNCF ou Arcelor-Mittal, les **entreprises de taille intermédiaire**, les **petites et moyennes entreprises** et les **microentreprises** telles que boulangeries, charcuteries, salons de coiffure ou restaurants de quartier.



Un salarié bourguignon sur quatre travaille dans une ETI



Les salariés bourguignons sont plus nombreux à travailler pour une entreprise de taille intermédiaire que les autres salariés travaillant en France. Ils sont en revanche un peu moins nombreux que les salariés des autres régions de province à travailler pour une grande entreprise. L'Île-de-France se démarque en la matière : 39 % des salariés relèvent d'une grande entreprise.

De grandes entreprises industrielles et de services

Les grandes entreprises établies en Bourgogne emploient 27 % des salariés, soit 83 000 personnes. Aucune n'a son siège social dans la région et 15 % de ces salariés dépendent d'un centre de décision étranger.

En Bourgogne, les 180 grandes entreprises relèvent de secteurs d'activités variés. Cependant, un salarié sur trois environ travaille dans l'industrie.

Les huit plus grandes, en terme d'effectifs présents localement, emploient 35 % des salariés des grandes entreprises régionales. Elles sont implantées dans la région comme partout en France. Ce sont des entreprises nationales de service et d'infrastructure : la SNCF, La Poste, Carrefour, GDF Suez, le Crédit Agricole, France Télécom, EDF, Vinci.

D'autres grandes entreprises sont plus fortement ancrées en Bourgogne. C'est le cas de Vallourec et Seb dont un employé sur cinq travaille en Côte-d'Or, de Fiat et ArcelorMittal, surtout présentes en Saône-et-Loire et dont 20 % des salariés travaillent dans un établissement bourguignon.

Enfin, des grandes entreprises comme le Commissariat à l'Énergie Atomique, Alstom et Michelin en Saône-et-Loire, Santé SA en Côte-d'Or, plus connue sous la dénomination « Clinique Sainte-Marthe », Valéo dans la Nièvre ont une implantation moins marquée dans la région : moins de 10 % seulement de leurs salariés travaillent en Bourgogne.

Des entreprises de taille intermédiaire bien implantées en Bourgogne

Un salarié sur quatre, soit 71 000 personnes, travaille pour une des 900 entreprises de taille intermédiaire ayant au moins un établissement en Bourgogne ; c'est un peu plus que dans les autres régions métropolitaines. Ces entreprises sont aussi plus dépendantes de l'étranger : un tiers des salariés dépend d'un centre décisionnel extérieur

à la France. Parmi les 25 plus grandes entreprises de taille intermédiaire françaises, seize entretiennent un lien fort avec la région, puisque la moitié des salariés résidents en France de ces entreprises y travaillent.

Leur activité est tournée principalement vers l'industrie et le commerce. Ces deux secteurs emploient 70 % des salariés des entreprises de taille intermédiaire présentes en Bourgogne. Ils représentent même 82 % des emplois salariés des entreprises de taille intermédiaire de l'Yonne.

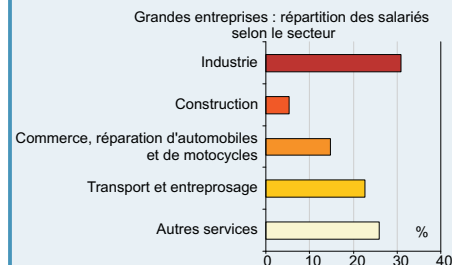
Les entreprises de taille intermédiaire de l'industrie présentent des activités diversifiées. Parmi les plus grandes, en termes d'effectifs présents en Bourgogne, figure l'industrie manufacturière avec Jtekt Corporation : un salarié français sur trois est bourguignon, DBA Lux 2 (Dim), dont plus de la moitié des salariés français travaillent en Saône-et-Loire. L'industrie alimentaire est également bien implantée avec Senso (Senoble), dont plus de la moitié des salariés est employée dans l'Yonne, la classant ainsi première entreprise de taille intermédiaire du département. L'industrie pharmaceutique enfin, a une belle place en Côte-d'Or avec notamment BTG Industries et Santé, plus connue sous la dénomination « laboratoire Urgo ». Cette entreprise emploie dans la région 60 % de ses salariés résidant en France.

Le commerce est le second secteur d'activité occupé par les entreprises de taille intermédiaire bourguignonnes. Les activités de commerce de détail sont occupées ici par les supermarchés, hypermarchés et les grandes surfaces spécialisées dans la vente de meubles ou de matériel de bricolage. Le commerce de gros est également bien représenté : outillage professionnel, commerce de céréales, de semences et d'aliments pour le bétail.

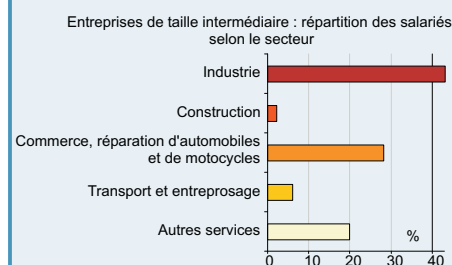
Note :

Autres services incluent : hébergement et restauration, information et communication, activités financières et d'assurance, activités immobilières, activités scientifiques et techniques, services administratifs et de soutien, administration publique, enseignement, santé humaine et action sociale, autres activités de services.

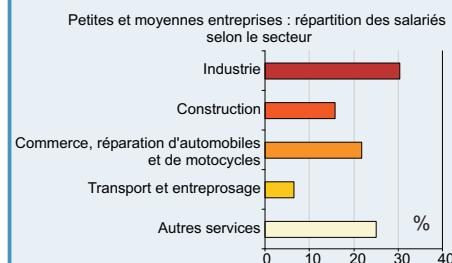
Une orientation sectorielle différente selon la catégorie d'entreprises



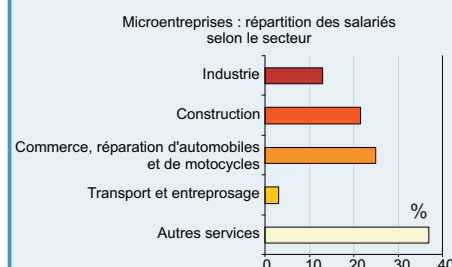
Sources : Insee - Esane, Lifi et Clap 2010



Sources : Insee - Esane, Lifi et Clap 2010



Sources : Insee - Esane, Lifi et Clap 2010



Sources : Insee - Esane, Lifi et Clap 2010

Petites et moyennes entreprises : émergence des services de proximité mais l'industrie reste très présente

Les petites et moyennes entreprises emploient 88 000 personnes en Bourgogne, soit 29 % des salariés de la région. Les 25 plus grandes, en nombre de salariés, emploient plus de la moitié de leurs effectifs nationaux dans la région. Parmi elles, 17 y occupent même la totalité de leurs employés.

Ces petites et moyennes entreprises ont donc un ancrage fort dans la région. Peu dépendent d'un groupe étranger : 5 % seulement des salariés de ces petites et moyennes entreprises sont dans ce cas. L'industrie manufacturière emploie 29 % des salariés de ces entreprises. Un sur cinq travaille dans la fabrication de produits métalliques (hors machines et équipements). Pourtant le tissu industriel de ces petites et moyennes entreprises reste très diversifié.

Elles sont aussi très orientées vers le tertiaire : nettoyage de bâtiments, transport routier, restauration et hébergement. Le commerce est bien implanté et représente 22 % de l'emploi salarié des petites et moyennes entreprises.

Dans la région, 14 000 salariés d'une petite et moyenne entreprise travaillent dans la construction, soit 16 % des emplois de ces structures.

Microentreprises : surtout du petit commerce et des entreprises de construction

Les microentreprises sont les plus nombreuses : neuf entreprises sur dix implantées en Bourgogne sont des microentreprises. De petite taille, elles occupent 60 000 personnes, soit seulement 20 % des salariés bourguignons. Elles structurent l'économie locale. Elles

représentent en effet un élément moteur de l'aménagement du territoire en contribuant au maintien d'une activité de proximité et en s'adaptant aux besoins des consommateurs. Les emplois sont pour moitié concentrés dans le commerce et la construction. Il s'agit d'entreprises de l'artisanat commercial comme les boulangeries, pâtisseries, épicerie ou encore d'entreprises proches des services ou de construction comme les entreprises de

maçonnerie, de plomberie. Les activités d'hébergement et de restauration sont aussi très bien représentées au sein des microentreprises : un salarié sur dix y travaille. L'industrie reste encore présente : l'industrie manufacturière emploie 13 % des salariés des microentreprises, presque la moitié d'entre eux travaille dans l'industrie alimentaire.

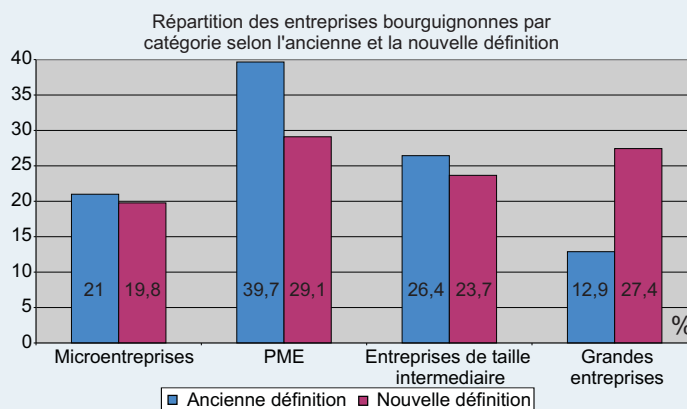
■ Madeline Bertrand.

Le changement de définition des entreprises et des catégories : une concentration accrue du système productif

Le changement de la définition de l'entreprise induit une concentration accrue du tissu productif par rapport à l'ancienne approche, où la taille des unités était définie par le nombre de salariés des unités légales prises individuellement.

Ainsi, les grandes entreprises emploient désormais quasiment un tiers des salariés français, contre seulement 15 % avec l'ancienne définition. Ce mouvement s'observe dans toutes les régions, avec une ampleur variable. Le poids des grandes entreprises augmente en priorité en Île-de-France et dans le Nord-Pas-de-Calais (+ 18 points).

Les petites et moyennes entreprises pèsent bien moins dans les départements d'outre-mer (de - 14 à - 20 points selon les départements), en Champagne-Ardenne (- 12 points) et en Bretagne (- 11). Ce changement de définition touche moins fortement la Corse et le Languedoc-Roussillon.



Sources :

les résultats sont issus de trois sources :

le dispositif **Esane** produit des statistiques structurelles d'entreprises sur les entreprises marchandes, à l'exception des exploitations agricoles, à partir de données administratives et d'enquêtes auprès d'un échantillon d'entreprises.

Connaissance locale de l'appareil productif (**Clap**) localise les effectifs salariés ; le système d'information **Lifi** identifie les groupes de sociétés opérant en France et détermine leur contour.

Plus de la moitié des salariés bourguignons dans les entreprises de taille intermédiaire ou les petites et moyennes entreprises

Catégorie d'entreprises	Nombre d'entreprises		Effectifs des entreprises implantées en Bourgogne		Répartition des salariés (en %)	
	France	dont ayant une implantation en Bourgogne	Effectif total	dont localisés en Bourgogne	en France	dont localisés en Bourgogne
Grandes Entreprises	230	180	3 600 000	83 000	31	27
Entreprises de Taille Intermédiaire	4 600	900	1 020 000	71 000	22	24
Petites et Moyennes Entreprises	136 000	4 100	160 000	88 000	27	29
Microentreprises	2 940 000	66 300	62 000	60 000	19	20
Total	3 080 830	71 480	4 840 000	302 000	100	100

Sources : Insee - Esane, Lifi et Clap 2010.

Définitions

La nouvelle définition de l'entreprise issue du décret n°2008-1354, pris en application de la loi de modernisation de l'économie, dépasse l'approche juridique de l'entreprise au profit d'une approche économique. Désormais l'entreprise cesse d'être assimilée à l'unité légale. Elle est définie comme « *la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation de ses ressources courantes* ». Cette définition rend compte de l'organisation en groupe. En effet, il est fréquent que les sociétés d'un groupe prises isolément n'aient pas d'autonomie ni de pertinence. Par exemple, on peut avoir une filiale dédiée à la fabrication de biens et l'autre dédiée à leur commercialisation. Ces deux unités légales, filiales d'un même groupe, doivent être réunies pour constituer une entreprise au sens économique du terme. Dans cette étude, un groupe de sociétés est systématiquement considéré comme une entreprise. Ceci constitue une approximation en particulier pour les plus grands groupes au sein desquels seront prochainement découpés « plusieurs entreprises », ce qui correspond à l'opération de profilage.

De plus, le décret définit quatre catégories de taille d'entreprise :

- les **microentreprises** occupent moins de 10 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel ou un total de bilan n'excédant pas 2 millions d'euros ;

- les **petites et moyennes entreprises** (PME) occupent moins de 250 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 50 millions d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 43 millions d'euros. Dans l'étude, on entend par PME, les PME hors microentreprises, même si ces dernières sont, par définition, des PME ;

- les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) n'appartiennent pas à la catégorie des PME. Elles occupent moins de 5 000 personnes et ont un chiffre d'affaires annuel n'excédant pas 1,5 milliard d'euros ou un total de bilan n'excédant pas 2 milliards d'euros ;

- les **grandes entreprises** sont les entreprises non classées dans les catégories précédentes. Une entreprise est affectée à une catégorie selon son activité sur le territoire français, y compris pour les groupes internationaux.

L'effectif des entreprises pris en compte est l'effectif salarié en équivalent temps plein (ETP), c'est-à-dire en prenant en compte le temps de travail de chaque salarié au cours de l'année 2010. Il ne comprend pas les 600 000 ETP employés en intérim. L'ensemble de ces effectifs correspondent à 15,7 millions de salariés employés par des entreprises marchandes hors agriculture au 31 décembre 2010. Ils sont précisément localisés dans chaque établissement des entreprises, ce qui permet une analyse géographique du tissu productif. L'activité principale est également celle de l'établissement.

Insee - Bourgogne
2, rue Hoche - BP 83509
21035 Dijon Cedex
Tél : 03 80 40 67 67
Fax : 03 80 40 68 00
Service Insee Contact :
09 72 72 40 00
Appels à tarification locale

Directeur de la publication :
Moïse Mayo

Chef du Service Études et Diffusion :
Marie-Laure Monteil

Responsable des études :
Christine Charton

Rédactrice en chef :
Chantal Prenel

Cartographie :
Christophe Clémence

Maquette PAO :
Thierry Poisse

Crédit photo : Grand Dijon

Dépôt légal
à parution
ISSN 1246-483 X
© Insee 2013

POUR EN SAVOIR PLUS

- **L'industrie en Bourgogne : diversifiée avec des spécialisations locales**, *Insee Bourgogne Dimensions*, n°179, octobre 2012.
- **Décret n°2008-1354 du 18 décembre 2008 relatif aux critères permettant de déterminer la catégorie d'appartenance d'une entreprise pour les besoins de l'analyse statistique et économique**, *Journal officiel*, 20 décembre 2008.
- **Un tissu productif plus concentré qu'il ne semblait**, *Insee Première*, n°1399, Avril 2012.
- **Quatre nouvelles catégories d'entreprise - Une meilleure vision du tissu productif**, *Insee Première*, n°1321, novembre 2010.